

PROTOCOLE D'UTILISATION DU DOJO

I. Avant de venir :

1. Faire son auto-évaluation à l'aide de fiche « Auto-évaluation santé ».
2. Informer dès que possible le responsable Covid du club si l'auto-évaluation n'est plus compatible avec votre venue.
3. Prendre connaissance du protocole d'utilisation des équipements.
4. Préparer son sac contenant : masque, gel hydro alcoolique, mouchoir, chaussure de salle, bouteille d'eau.

II. Accueil des pratiquants :

1. Le pratiquant arrivera en tenue de pratique propre et avec son sac. L'utilisation des vestiaires n'est pas autorisée même s'ils sont traversés par le sens de circulation mis en place.
2. Port du masque est obligatoire en dehors de la surface du tatami.
3. Respecter le sens de circulation et la distanciation (voir plan).
4. Nettoyage des mains avec du gel hydro alcoolique.
5. Signature du registre de présence validant le résultat de l'auto évaluation et l'acceptation du protocole décrit dans ce document.
6. Le pratiquant :
 - I. Stationnera calmement dans la zone d'entrée si le cours précédent n'a pas quitté le tatami.
 - II. Change EN ZONE ENTREE ses chaussures pour ses tongs réservées à la salle.
 - III. Approche son sac au bord du Tatami (à cette fin seul le côté gradin du tatami sera utilisé).
 - IV. S'assoie sur le bord du Tatami -jambes vers l'extérieur- se lave les mains et les pieds à l'aide de son gel hydro alcoolique.
 - V. Remet son masque et son gel dans son sac- monte sur le tatami en conservant son sac et va en restant sur le tatami le poser EN ZONE SORTIE (côté miroir) sans sortir du tatami.
 - VI. La sortie du tatami se fait côté glace, le pratiquant remet son masque, se lave les mains et les pieds à l'aide de son gel hydro alcoolique.
 - VII. Quittera le lieu immédiatement après la séance
7. La séance se déroule de façon classique.
8. L'encadrement est attentif aux périodes d'inactivité et évite les regroupements et discussions des pratiquants.
9. Si les conditions atmosphériques le permette les portes de secours seront ouvertes le temps de la séance pour permettre l'aération du dojo, elles seront systématiquement refermées à l'issue.

III. Les sanitaires :

1. L'accès se fera par le sens de circulation
2. Le port du masque est obligatoire pour s'y rendre
3. Le retour se fera en suivant toutes les étapes de désinfections du protocole d'accès à l'aire de tatami

IV. Sont interdit :

1. L'accès aux vestiaires
2. L'accès et utilisations de tous équipements présents dans la salle autre que l'air de tatami.
3. L'accueil du public.

V. Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants en arrivant à leur domicile :

1. Après chaque séance, le pratiquant veillera :
 - I. A laver sa tenue et ses effets personnels (chausson, gourde, etc..)
 - II. A réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydro alcoolique, mouchoirs, masque)

Plan dojo

